

PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Prix public ne pouvant dépasser les montants
indiqués hors variation de TVA



SOMMAIRE

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros	P.4
	Offres groupées de services	P.5
	Banque à distance	P.6
	Moyens et opérations de paiement	P.8
	Effets de commerce	P.12
	Irrégularités et Incidents	P.13
	Financements bancaires	P.14
	Opérations à l'international	P.16
	Épargne, titres et placements financiers	P.19
	Assurances et prévoyance	P.21
	Dates de valeur	P.22
	Résoudre un litige	P.23

Relevés de compte

	Périodicité	Papier	Électronique
● Mensuelle ¹		GRATUIT	GRATUIT
● Quinzaine ¹		1,54 €/MOIS	GRATUIT
Décade ¹		2,31 €/MOIS	GRATUIT
Tous les jours ouvrés ¹		0,77 €/RELEVÉ	GRATUIT



Offres groupées de services ²

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Professionnel ² : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ● dans ce dépliant.

Socle

Frais de tenue de compte actif

Consultation et gestion de vos comptes en ligne

(CAEL Pro Rib Titres)

Consultation et gestion de vos comptes

sur SmartPhone (Ma Banque)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Solde journalier par mail ou sms (du lundi au vendredi jours ouvrés)

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus) ³

À PARTIR DE
9,90 €/MOIS
en fonction
des flux confiés

Module Placement programmé

Placement de l'excédent de trésorerie sur des supports d'épargne

1,05 €/MOIS

Autres offres groupées de services

Compte Service Professionnel ²

(cette offre n'est plus commercialisée)

À PARTIR DE
18,44 €/MOIS

¹ Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

² Les produits composant les Compte Service Professionnel ou Compte À Composer Professionnel peuvent être vendus séparément. Les Comptes Service Professionnel ne sont plus commercialisés. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

³ Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.



Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Au 09 693 693 10 (appel non surtaxé)

GRATUIT

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Mini-relevé de compte (2 par semaine)

2,40 €/MOIS

Alerte écrêtage

0,31 €/ALERTE

Alerte écopage

0,31 €/ALERTE

Alerte sur seuil, solde ou opération

0,31 €/ALERTE

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel ¹

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)

GRATUIT

CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets et ordres boursiers)

7,35 €/MOIS

Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne)

GRATUIT



Bon à savoir !

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

Le site internet www.ca-atlantique-vendee.fr

Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit

¹ Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

Certificat électronique

Ma Signature EDI ¹	3,00 €/MOIS
Signature Performance ²	2,50 €/MOIS
Swift 3S Key (service de signature électronique) "Swift secure Signature Key", par token USB NG Pro	90,00 € HT/ TOKEN POUR 3 ANS (mini. 2 TOKENS)

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN	1,00 €/MOIS
-------------------------------------	-------------

Services d'échanges de données informatisées

EDIWEB ³

Droit d'accès mise à disposition du relevé journalier d'opération, transmission et validation de fichier d'ordre	FORFAIT MENSUEL À PARTIR DE 14,20 €
---	--

EBICS T et TS

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)

EBICS T	FORFAIT MENSUEL 40,50 €
EBICS TS	FORFAIT MENSUEL À PARTIR DE 40,50 €

SwiftNet

Forfait	105,00 €/mois
---------	---------------

¹ Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat Signature Premium.

² L'utilisation du certificat Signature Performance requiert un abonnement EDI WEB.

³ Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.



Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	GRATUIT

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• pli simple	GRATUIT
• pli recommandé AR	7,60 €
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d'émission de chèque de banque ¹	10,60 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais de traitement spécifique	
• chèque non standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	NOUS CONSULTER
• chèque sur compte clos	NOUS CONSULTER
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu (3 par page)	
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexe (de 2 à 4 pages)	11,38 € HT
• Complexe (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Frais d'opposition sur chèque émis	15,20 €

Monétique

Les cartes bancaires)))

Carte monnaie pour dépôt de fonds	GRATUIT
Carte « Professionnel MasterCard » à autorisation systématique et à débit immédiat	35,50 €/AN
Carte « Business MasterCard »	
• à débit immédiat	48,00 €/AN
• à débit différé	48,00 €/AN
Carte « Business Executive »	
• à débit immédiat	115,50 €/AN
• à débit différé	115,50 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte	
• en agence	GRATUIT
• à domicile par pli simple	GRATUIT
• à domicile par pli recommandé AR	7,60 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	9,80 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration)	11,20 €

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte

- par la banque
- par le titulaire
- par l'entreprise

GRATUIT

Retrait par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen ² (EEE)

Retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole

d'une autre banque

Carte BusinessCard à débit ou crédit

GRATUIT

1,00 €/RETRAIT à partir du 5^e retrait/mois civil

Carte BusinessCard Executive à débit ou crédit

GRATUIT

GRATUIT

Autres retraits ³ par carte

Frais fixes

3,25 €/RETRAIT

+ Frais proportionnels à l'opération

+ 2 %

Montant minimum des frais

6,60 €

+ Frais de change éventuels

Paielements par carte

Paielement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen ² (EEE)

GRATUIT

Autres paielements par carte ³

Frais fixes

0,22 € /OPÉRATION

+ Frais proportionnels à l'opération

+ 2%



Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription de plusieurs carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte p.22)

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	NOUS CONSULTER
Commission sur chiffre d'affaires	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none">en proximitéà distanceoption Professions Libérales de Santé (Santeffi)	

Équipements en proximité

Smart TPE mobilité ¹	NOUS CONSULTER
Smart TPE magasin ²	NOUS CONSULTER
TPE Fixe IP ADSL	
TPE Portable IP ADSL	NOUS CONSULTER
TPE Portable GPRS	
TPE éditeur lecteur de chèques	En fonction du niveau de service et des options retenues

Offre e-commerce ³

Pack e-vitrine (création d'un site internet)	FRAIS D'INSTALLATION : 100,00 € HT ABONNEMENT MENSUEL : 20,00 € HT
Pack e-boutique ⁴ (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)	FRAIS D'INSTALLATION : 250,00 € HT ABONNEMENT MENSUEL : 55,00 € HT
Pack e-tourisme ⁵ (création d'un site, la solution e-transaction et le moteur de réservation de location Xotelia*)	NOUS CONSULTER
Les services e-transactions ⁶ (option du contrat d'acceptation)	NOUS CONSULTER
Frais d'impayés carte sur vente à distance	NOUS CONSULTER

¹ Smart TPE mobilité fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Smart TPE mobilité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE mobilité avec AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236).

² Smart TPE magasin fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Smart TPE magasin est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE magasin avec AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236).

³ Le Pack E-commerce est une offre AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions.

⁴ Le Pack e-boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre « Premium » de l'option « Services E-transactions ».

⁵ Le Pack e-tourisme se compose obligatoirement (i) du Pack E-vitrine, (ii) du moteur de réservation Xotelia* et (iii) de l'offre « Premium » de l'option « Services e-transactions ». Il nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes intégrant l'option Service e-transactions » et la souscription au moteur de réservation directement auprès de Xotelia*.

⁶ L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement PayPal. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

* Xotelia est une société par actions simplifiée au capital de 29 260 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 539 513 028, dont le siège social est situé 4 COURS SUCHET 69002 LYON.

Relevés

Envoi relevé hebdomadaire	NOUS CONSULTER
Envoi relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*)	NOUS CONSULTER
Envoi relevé annuel	NOUS CONSULTER

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Prélèvements SEPA¹ (SDD)² émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA ¹ (ICS) auprès de la Banque de France	47,00 €
--	---------

Domiciliation des prélèvements SEPA ¹ (hors B to B)	GRATUIT
--	---------

Prélèvements SEPA ¹ télétransmis à l'encaissement ³	GRATUIT
---	---------

- par fichier transmis
 - traitement à l'unité
 - par prélèvement SDD Core
 - par prélèvement SDD B to B
- | | |
|--|--------|
| | 0,27 € |
| | 0,32 € |

Pack prélèvement ⁴ SEPA ¹	
• Pack Prélèvement Confort	1,20 €/MOIS
• Pack Prélèvement Confort + (offre qui n'est plus commercialisée)	2,00 €/MOIS

Traitement des rejets :	
• impayé SEPA ¹ à la charge du remettant	14,70 €
• rejet technique	GRATUIT
• représentation automatique des impayés prélèvements CORE	NOUS CONSULTER

Prélèvements SEPA¹ (SDD)² reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA ¹ B to B	10,45 €
---	---------

Autorisation de paiement par prélèvement SEPA ¹ SDD ² CORE	
• mise en place	GRATUIT
• mise à jour	GRATUIT
• suppression	GRATUIT

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
--	---------

Opposition sur SDD ²	GRATUIT
---------------------------------	---------

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

² Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

³ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

⁴ La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EDIWEB.

Virements SEPA¹ (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen² soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA¹)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet ³	Agence
Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none">Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionaleVers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionaleVers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 3,97 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet ³	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent <ul style="list-style-type: none">Vers un compte détenu au Crédit AgricoleVers un compte d'une autre banque	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 1,42 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS)⁴		0,15 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		NOUS CONSULTER

Virements de trésorerie

Virement de Trésorerie (compensé) <ul style="list-style-type: none">papiertélétransmis EBICS / EDIWEB⁴		13,65 € 5,30 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE)		NOUS CONSULTER
SEPA mail e-facture		NOUS CONSULTER



Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier : <ul style="list-style-type: none">traitement par remise d'effetprésentation à l'acceptation, par effet		3,50 € 6,50 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS)⁴ <ul style="list-style-type: none">traitement par remise d'effetprésentation à l'acceptation, par effet		0,63 € 0,53 €
Support Crédit Agricole En Ligne³ <ul style="list-style-type: none">présentation à l'acceptation, par effet		0,82 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte en p. 22)

³ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

⁴ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

Prorogation, réclamation, avis de sort	17,40 €
Changement de domiciliation	17,40 €
Commission d'incident, par effet	17,40 €



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention¹	
• par opération	9,20 € (maxi. 3/JOUR)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,90 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	29,83 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé²	
• d'un montant ≤ 50 €	30,00 €
• d'un montant > 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	22,55 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,20 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement³	
• d'un montant ≤ 20 €	Maxi. MONTANT DU PRÉLÈVEMENT 20,00 €
• d'un montant > 20 €	
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	GRATUIT
Frais de rejet de virement faute de provision (virement programmé non permanent)	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement	28,20 €
Agios sur découvert non autorisé ⁴	NOUS CONSULTER
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue	66,25 € HT
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 66,25 € HT

¹ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

² Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

³ En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

⁴ Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.



Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	0,75 % (mini. 87,00 €)
Commission de plus fort découvert	0,075 % DU PLUS FORT DÉCOUVERT DE CHAQUE MOIS (prélèv. trimestriel)
Commission de confirmation	1 % (maxi. 570,00€ prélèv. trimestriel)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	0,75 % (mini. 87,00 €)
Commission de confirmation	1 % (maxi. 570,00 € prélèv. trimestriel)
Intérêts d'escompte	
• minimum par effet	8,35 €

Affacturage

Affacturage classique	NOUS CONSULTER
• PREFERENCE ¹ (tarification au forfait)	

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme	0,75 % (mini. 87,00 €)
Frais de dossier pour crédit court terme ponctuel (billet à ordre, Dailly ...)	0,75 % (mini. 87,00 €)

Crédit moyen terme d'investissement

Frais de dossier Crédit moyen terme (demande en agence)	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (mini. 145,00 €)
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro (demande en ligne/Internet)	80,00 €
Frais de dossier Crédit-Bail Mobilier	0,30 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
• minimum	130,00 €
• maximum	1 570,00 €

¹ Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commissionnement	2,40 % DU MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Frais d'acte standard	33,50 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 103,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 165,00 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Garanties

Hypothèque ou nantissement de fonds de commerce	
• mise en place	GRATUIT
• mainlevée partielle	142,00 €
• mainlevée totale	142,00 €
Nantissement (parts, actions non cotées, fonds de commerce...)	GRATUIT
• mise en place	
Mainlevée nantissement sur placements détenus au Crédit Agricole Atlantique Vendée	GRATUIT
Mainlevée de gage ou de nantissement (hors fonds de commerce)	65,00 €

Autres frais

Modification sur financement réalisé	
• Simple (compte à débiter, date d'échéance, périodicité...)	25,20 €
• Complexe (changement d'entité juridique, garantie, durée, emprunteur, objet...)	100,00 € + 46,00€/PRÊT SUPPLI. (maxi. 228,00 €)
Réaménagement de prêt	2% DU CAPITAL RESTANT DÛ (mini. 710,00 €)
Duplicata contrat prêt	25,20 €
Réédition de document	25,20 €
Forfait de réédition des attestations annuels des intérêts	25,20 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	25,20 €
Édition de décompte de crédit	14,20 €/LIGNE (maxi. 3 lignes)
Attestations diverses concernant le prêt	14,20 € /ATTESTATION
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	32,50 € /EMPRUNTEUR
Délégation d'assurance externe	120,00 €/ASSURÉ



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devise

Frais de tenue de compte	25,00 €
--------------------------	---------

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

<ul style="list-style-type: none">• Zone SEPA¹• Hors zone SEPA• Groupe Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
---	--------------------------------

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements hors zone SEPA ¹	14,40 €/VIREMENT
---------------------------------------	------------------

Remise de chèques payables sur l'étranger :

• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	1 ‰
- mini.	23,00 €
- maxi.	105,00 €
• « crédit après encaissement » : % par chèque	1 ‰
- mini.	23,00 €
- maxi.	105,00 €
• frais d'impayé sur chèque remis	36,50 €

Effets

• exportation : % par effet	1,5 ‰
- mini.	23,00 €/EFFET
- maxi.	105,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	36,50 €
• frais d'impayé par effet remis	36,50 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Crédits documentaires export

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) de :

• notification	1 ‰ (mini. 112,00€)
• confirmation	NOUS CONSULTER
• levée de document	1,5 ‰ (mini. 145,00€)
• acceptation ou paiement différé	NOUS CONSULTER
• modification (hors montant et durée)	112,00 €
• modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• négociation de crédit	NOUS CONSULTER
• transfert de crédit	NOUS CONSULTER
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	86,00 €
• paiement	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export

Commission d'encaissement 2 ‰
(mini. 48,00€
maxi. 240,00 €)

Commission d'acceptation 36,50 €

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Commission (les faits proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

• Notification	112,00 €
• Mise en jeu	2 ‰ (mini. 150,00€)
• Étude de texte	NOUS CONSULTER

Moyens de paiements - paiement/import

Virements hors zone SEPA ¹ 1 ‰ (mini. 17,00 €
maxi. 85,00 €)

+ **option frais « Share »** (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre) **GRATUIT**

+ **option frais « Our »** (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) **16,40 €**

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent **8,60 €**

Émission de chèques **NOUS CONSULTER**

Effet importation : 1,5 ‰

• mini.	23,00 €/EFFET
• maxi.	105,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	36,50 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Crédits documentaires import

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) **de :**

- **Ouverture** (par trimestre indivisible) 2,5 ‰ /TRIMESTRE (mini. 112,00 €)
- **Utilisation** (levée de document) 1,30 ‰ (mini. 112,00 €)
- **Modification** (hors montant et durée) 112,00 €
- **Modification** (montant et/ou durée) NOUS CONSULTER
- **Païement différé** (par trimestre indivisible) NOUS CONSULTER
- **Absence de document** NOUS CONSULTER

Remise documentaire import

- Commission d'encaissement 2,0 ‰/TRIMESTRE (mini. 42,00 € maxi. 140,00 €)
- Commission d'acceptation 36,50 €

Aux conditions ci-dessus s'ajoutent les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques Étrangères

Frais de port :

- frais de courrier Express international SELON DOSSIER (mini. 42,50 €)
- frais de courrier Express France SELON DOSSIER (mini. 20,00 €)

Frais de Swift :

- émission de crédits documentaires import 46,00 €
- modification 21,00 €

Garanties bancaires émises

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- engagement 1,70 ‰ L'AN (mini. 112,00 €)
- modification (hors montant et durée) 46,00 €
- modification (montant et/ou durée) 1,70 ‰ L'AN (mini. 112,00 €)
- mise en jeu NOUS CONSULTER
- mainlevée de garantie 66,00 €

Avances en devises

- Frais de dossier 64,00 €

Change

Opération de couverture de change

(hors commission de change)

- frais de dossier 64,00 €
- commission de tirage 17,00 €

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change 1 ‰
(mini. 16,40 €)

Change manuel

- achat et vente de billets de banque 4 ‰
(mini. 4,86 €
maxi. 27,00 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales **NOUS CONSULTER**
(selon la complexité des traitements effectués)

Divers

Copie de virement Swift **NOUS CONSULTER**

Demande de copies **SUR DEVIS**

Frais de recherches et d'investigations **NOUS CONSULTER**

- demande de sort sur transfert 10,20 €
- recherche de fonds 21,00 €
- réparation sur virement reçu 5,00 €
- renseignements commerciaux à l'international **NOUS CONSULTER**

Crédit Agricole Trade Club

- accès au portail ca-Tradclub de mise en relation B to B **GRATUIT**



Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Livret Excédent Trésorerie **NOUS CONSULTER**

Les placements financiers/opérations de Bourse : frais de courtage

Ordres de bourse en France*

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,60 % du montant de l'ordre **mini. 8,80 €**
- Frais fixes à la ligne **GRATUIT**

INVEST STORE INTÉGRAL¹

- Ordre < à 1 100 € **0,99 €**
- Ordre > à 1 100 € **0,09 %**

* Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

¹ Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,10 % du montant de l'ordre mini. 14,30 €
- Frais fixes à la ligne 6,63 €

INVEST STORE INTÉGRAL¹

- Ordre < à 1 100 € 0,99 €
 - Ordre > à 1 100 € 0,09 %
- + FRAIS FIXES 9,99 €

Commission de Service de Règlement Différé (SRD)² 0,02 %/JOUR
(mini. 4.00 €)

Transfert total ou partiel de compte-titres dans un établissement autre 30,00 € HT/LIGNE
104,17 € HT/COMPTE

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2020 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2019.

Les placements financiers/opérations de Bourse : droits de garde

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral³ GRATUIT

PAR AN, PAR COMPTE TITRES

Valeurs CA Valeurs hors CA

Commission proportionnelle au montant du portefeuille ⁴	0,25 % HT	0,50 % HT
--	-----------	-----------

Montant de la commission au minimum de 16,67 € HT et au maximum de 316,67 € HT.

Épargne salariale : PER CONVERGENCE⁵

Tarif HT applicable à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement.

Ils sont révisables annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre.

Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Epargne pour la Retraite collectif (PERCOI)

Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel) NOUS CONSULTER

Frais d'entrée PEI + PERCO NOUS CONSULTER

Autres services

IFU
 • délivrance GRATUIT
 • duplicata 15,00 €

Bilan patrimonial NOUS CONSULTER

Relevé de titres GRATUIT

¹ Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an

² Taux appliqué chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achats- ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

³ Les détenteurs d'InvestStore Intégral sont exonérés de la commission proportionnelle pour les OPC du Groupe Crédit Agricole et toutes les actions.

⁴ Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.

⁵ L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Valeur Prévoyance ¹	NOUS CONSULTER
Valeur Prévoyance Multipartenaires ¹	NOUS CONSULTER
Protection revenus PRO ¹	NOUS CONSULTER
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ²	
<ul style="list-style-type: none"> • Initiale • Intégrale 	NOUS CONSULTER
Protection Travailleur Isolé ²	NOUS CONSULTER
Accordance ¹ : préparation de la retraite ou de la transmission	NOUS CONSULTER

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque Professionnel ¹	NOUS CONSULTER
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
<ul style="list-style-type: none"> • Complémentaire Santé² • Assurances santé collectives¹ 	NOUS CONSULTER

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel ²	NOUS CONSULTER
SecuriHELP Pro ³ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	NOUS CONSULTER

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) ⁴	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none"> ● SecuriCOMPTE Pro Plus³ (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels) 	36,00 €

¹ Les contrats d'assurance sont assurés par PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS. Siège social : 50-56 rue de la Procession – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

² Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332609760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

³ Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

⁴ Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



Dates de valeur

Les dates de valeur applicables sur vos encaissements

Versement d'espèces		JOA
Remise de chèque(s) professionnel(s)	Sans Compte Service Professionnel ou Compte à Composer Professionnel	JT + 1 JC
	Avec Compte Service Professionnel ou Compte à Composer Professionnel	JT
Remise carte bancaire		JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement (support papier, télétransmis ou EDIWEB)		E ^(a)
Remise de LCR/BOR à l'escompte (support papier, télétransmis ou EDIWEB)		JC ^(b)
Réception d'un virement		Date valeur de réception des fonds
Remise d'avis de prélèvement SDD		E ^(c)

Les dates de valeur applicables sur vos décaissements

Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque	J
Paiement d'un chèque	JT
Paiement d'un chèque de banque	J
LCR/BOR domiciliée présentée à l'échéance	E ^(d)
LCR/BOR domiciliée présentée au-delà de l'échéance	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Paiement d'un avis de prélèvement SDD	E ^(d)

E : Date d'Échéance

BOR : Billet à l'Ordre Relevé

DE : Date d'Exécution

RAR : Recommandé avec Accusé de Réception

J : Jour de retrait au guichet

JOA : Jour Ouvré de l'Agence

OC : Ouverture de Crédit

EDI : Échange de Données Informatisées

JO : Jour Ouvré

JC : Jour Calendaire

LCR : Lettre de Change Relevé

JT : Jour de Traitement

(a) Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

(b) Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1^{er} JO suivant (un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance).

(c) Avec un minimum de 2 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

(d) Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1^{er} JO suivant.

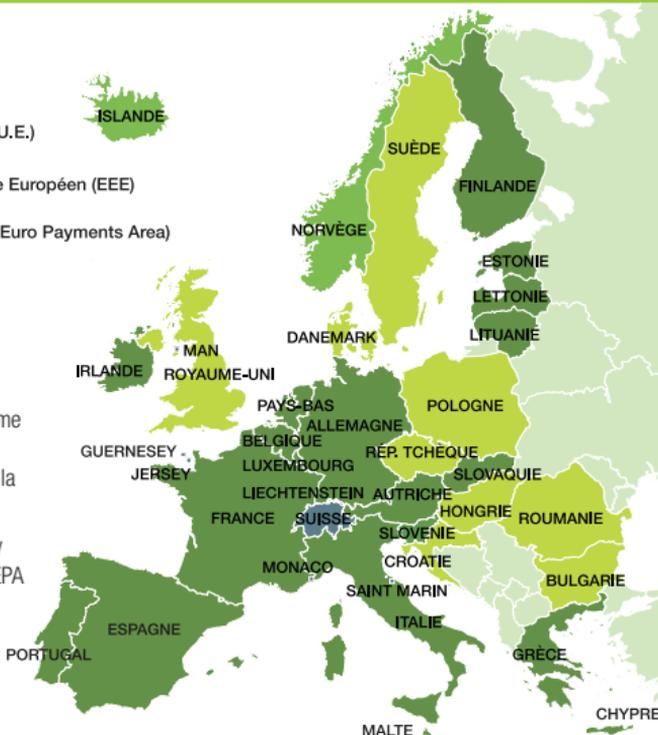
Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 1^{er} mars 2019.





Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Relations Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9, en appelant le 09 693 693 15 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ou en écrivant un e-mail : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

L'agence ou le Service Qualité Relations Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours ouvrables et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois calendaires au plus tard.

Dans le cas particulier où la réclamation porte sur les services de paiement autres que le chèque (virements, prélèvements, cartes bancaires, espèces...), le Crédit Agricole Atlantique Vendée s'engage à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Si le délai maximum de réponse au client (2 mois ou 35 jours selon la nature de la réclamation) n'est pas tenu, un courrier d'attente est envoyé au client.

Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (garanties, taux servi en assurance-vie...) hors réclamation portant sur la commercialisation, et que la réponse du Service Qualité Relations Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser par courrier au service réclamation de votre assureur :

- POUR UN CONTRAT D'ÉPARGNE, ASSURANCE-VIE, RETRAITE, PRÉVOYANCE, DÉCÈS
Predica, Relation et Service Clients
16-18 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
- POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGES (AUTO, HABITATION ET AUTRES), SANTÉ
Pacifica, Service consommateurs
8-10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
- POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE EMPRUNTEURS
CACI Service clients
40 allée Vauban 59110 La Madeleine
Plus d'information sur le site :
www.ca-assurances.com/Pages/Contact

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité Relations Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

- POUR LES PRODUITS BANCAIRES
Monsieur le médiateur CS 151 - 75422 Paris Cedex 09
ou sur le site internet : www.lemediateur.fbf.fr
- POUR LES PRODUITS FINANCIERS
au choix, Monsieur le médiateur de la Fédération Bancaire Française (coordonnées ci-dessus) ou Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers
17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
ou sur le site Internet : www.amf-france.org
- POUR LES PRODUITS D'ASSURANCES
contactez le service client de votre assureur. En cas de désaccord sur la solution proposée, contactez Le médiateur de l'Assurance
TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - ou sur le site Internet : www.mediation-assurance.org

La demande du Client doit être adressée au médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de la saisine adressée par le médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>



www.ca-atlantique-vendee.fr

Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Sté de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes).

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taibout, 75436 Paris Cedex 09.

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

Communication - 09/2019 - Réf. 07718